



15ème législature

Question N° : 44471	De Mme Charlotte Parmentier-Lecocq (La République en Marche - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Dépistage des IST	Analyse > Dépistage des IST.
Question publiée au JO le : 22/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Charlotte Parmentier-Lecocq attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les moyens de lutte contre les infections sexuellement transmissibles chez les jeunes. Au cours des dernières années, les professionnels de la santé sexuelle alarment les pouvoirs publics sur la hausse importante chez les jeunes hommes comme chez les jeunes femmes des infections sexuellement transmissibles. À titre d'exemple, les diagnostic positifs de la Chlamydia ont augmenté de + de 29 % entre 2017 et 2019 et plus précisément + 41 % pour les femmes de 15 à 24 ans et + 45 % chez les hommes de 15 à 29 ans, selon Santé publique France. Cette hausse s'est sans doute poursuivie au cours des derniers mois, alors que le nombre des dépistages a fortement chuté depuis le confinement du printemps 2020 (une diminution de 30 % des dépistages en 2020 par rapport à 2019). Ces infections s'avèrent bénignes si elles sont traitées rapidement par des antibiotiques mais, non traitées, elles peuvent entraîner des complications : comme des douleurs génitales, un risque de grossesse extra-utérine et peuvent être à l'origine d'une infertilité. Ces maladies se transmettent chez les hommes comme chez les femmes lors des rapports vaginaux, anaux, bucco-génitaux non protégés. La résurgence de ces bactéries témoignent des pratiques sans protection. Elles se développent surtout par la méconnaissance de ces infections chez les adolescents et les jeunes adultes. Aussi, Mme la députée souhaite connaître les dispositifs que met en place le ministère de la santé pour non seulement inciter au dépistage, mais également communiquer sur ces IST le plus tôt possible. Enfin, elle souhaite connaître les conclusions de l'expérimentation des ARS « Mémodépistage » et de l'intérêt d'étendre cette expérimentation qui permettait aux patients suivis de se dépister gratuitement et régulièrement à domicile.